

Nom : LE TRIANGLE asbl

Adresse légale : 6032 CHARLEROI (Mont-sur-Marchienne), rue du Beau Site 28

Tél : +32 (0)71 43 80 06

E-Mail : direction.admin@letriangleasbl.be

TVA : non assujetti

## 1. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour but de préciser les modalités contractuelles par lesquelles Bisofit effectuera pour le compte du client des prestations de maintenance informatique. La personne responsable chez le client est :

Nom : MATHIEU Prénom : Emmanuel  
Téléphone : +32 (0)71 43 80 06 Fax : Mobile : +32 473 81 62 67  
E-Mail : direction.peda@letriangleasbl.be

Cette personne disposera des accès nécessaires pour atteindre la couche système des ordinateurs et/ou serveurs.

Les prestations portent sur :

- La maintenance chez le client d'un dossier de documentation technique liée à l'installation du client
- Les prestations de maintenance préventives
- Les mises à jour des systèmes d'exploitation et des outils de contrôle/sécurité
- Les prestations techniques demandées par le client
- L'assistance sur site aux utilisateurs
- L'installation, la configuration des programmes sous licences
- L'accompagnement de la Direction dans ses choix informatiques
- L'accompagnement de projets de développements et de site interne ou intranet
- Les autres prestations jugées utiles par le client et entrant dans les compétences de Bisofit
- Les interventions du Service Desk

Les prestations effectuées par les préposés de Bisofit font toutes l'objet d'une fiche d'intervention précisant la nature, la durée et la suite à réserver à l'intervention.

## 2. PLANNING

Les prestations seront réalisées pour partie sur le(s) site(s) du client ainsi qu'en interne.

En cas d'urgence, un délai maximum de 4h ouvrées sera garanti pour la prise en charge de votre demande.

Nous attirons l'attention sur le fait que si, en cours d'intervention, le préposé de Bisofit constatait des éléments objectifs de nature à remettre en cause ce planning, il s'en remettra immédiatement au commanditaire de celle-ci.

## 3. CONDITIONS, PRIX ET FACTURATION

Le contrat prend effet en date du 14/08/2023.. pour une durée indéterminée. Chaque partie peut y mettre fin moyennant un préavis de trois mois.

Facturation des prestations sur base d'un crédit d'heure anticipatif.

L'intervention sur site couvre minimum 1 heure. Après cette première heure, par unité d'un quart d'heure. Refacturation automatique d'un nouveau pack identique lorsque les heures sont épuisées.

Pack de 30 heures => 3.256,50€ (108,55€/heure)  Pack de 50 heures => 5.427,50€ (108,55€/heure)



Visite récurrente (option)

Forfait de déplacement : selon tarifs disponibles sur demande.

Les frais de déplacement sont facturés au mois le mois.

Nos prix s'entendent hors TVA et sont soumis à l'indexation annuelle (Index à la consommation au 1er janvier 2021). Index de référence : 109.04 Nous insistons sur le respect des délais de paiement afin de consacrer toute notre énergie à l'accomplissement de nos missions. Les Conditions Générales de Bisoft S.A. s'appliquent. Elles sont disponibles sur simple demande ou téléchargeables via notre site internet [www.bisoft.be](http://www.bisoft.be).

#### 4. ACHATS INFORMATIQUES & BUREAUTIQUES

Sans qu'il n'y ait d'obligation conjointe entre les parties et de manière totalement indépendante aux autres points du contrat, Bisoft recommande à ses clients de centraliser les achats bureautiques et informatiques auprès de ses services, sur base d'offres détaillées et comparables.

Ce souhait est principalement motivé par les points suivants :

- Adéquation de l'offre par rapport aux besoins
- Conseils avisés et spécifiques aux besoins
- Maîtrise de la configuration globale du client
- Organisation des livraisons, installations, paramétrisations
- Mise à jour de l'inventaire IT et du dossier Administration Système
- Garantie de bonne fin d'installation

#### 5. ACCORDS DE CONFIDENTIALITE

Nous garantissons totalement la plus stricte confidentialité à l'égard de toute information, en rapport avec la société, que nous serions amenés à connaître par ce contrat.

Nous reconnaissons que le client nous transmet et nous transmettra des données de nature confidentielle.

Par information confidentielle, nous comprenons toute information ou toute donnée relative aux affaires du client, révélées d'une façon écrite, orale ou par n'importe quel autre moyen.

Nous acceptons que, dans le respect de l'information confidentielle reçue du client, nous :

- Traiterons toutes les données confidentiellement et nous n'en ferons aucune copie non autorisée.
- Ne transmettrons aucune information à des tiers sans accord écrit préalable du client.
- Utiliserons les informations uniquement pour des tâches convenues ensemble.
- 

Nous reconnaissons également que tous les documents et matériel touchant à ces informations confidentielles couvertes par le présent contrat resteront la propriété du client (ou d'un tiers au travers de lui) et que nous les traiterons en « bon père de famille » et les préserverons d'un accès non autorisé. Nous les retournerons au client dans un délai d'une semaine à compter de la demande du client.

Contrat établi en 2 exemplaires en date du : 10/08/2023

<b>Signature du client :</b>	Pour l'asbl Le Triangle,	
<b>Nom :</b>	GOBLET Christian	
<b>Fonction :</b>	Administrateur, Président	
<b>Tél. :</b>	+32 470 68 20 88 / 0470 68 20 88 ch.goblet@letriangleasbl.be	

<b>Signature du fournisseur :</b>	
<b>Nom :</b>	ABOU SALEH Sam
<b>Fonction :</b>	Account Manager
<b>Tél. :</b>	0496 29 10 66

